



# Systeme d'Information sur les Armes (SIA)

# Historique

- ▶ 2019 : Lancement du projet
- ▶ 10/2020 : Déploiement chez les armuriers
- ▶ 02/2022 : Ouverture aux chasseurs
- ▶ 11/2022 : Ouverture aux détenteurs d'armes hérités
- ▶ 11/2023 : Dématérialisation de la Carte Européenne
- ▶ 11/2023 : Ouverture aux détenteurs sans licence ni permis
- ▶ **02/2024 : Ouverture aux tireurs sportifs, tireurs de ball-trap, biathlètes et anciens licenciés**
- ▶ **02/2024 : interconnexion ITAC + lancement application mobile**
- ▶ Fin 2024 : ouverture aux fédérations, associations et clubs de tir
- ▶ Fin 2024 : ouverture aux détenteurs métiers (police, convoyeurs, ...)
- ▶ 2025 : ouverture aux restes de détenteurs particuliers et métiers

Source : <https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2023/10/calendrier-ouvertures-du-SIA-01102023.pdf>



# Quelques chiffres (02/2022)

- ▶ 5 millions d'usagers détenteurs d'armes à feu
- ▶ 1,2 million de chasseurs actifs
- ▶ 2 500 professionnels des armes
- ▶ 4 Fédérations : Chasse, Tir, Ball-trap et Ski/biathlon
- ▶ 228 200 licenciés du tir sportif
- ▶ 250 000 déclarations (armes de catégorie C)
- ▶ 100 000 autorisations (armes des catégories A et B)
- ▶ 25 000 Carte européenne d'armes à feu (CEAF)
  
- ▶ Près de 600 000 comptes créés dans le SIA (chiffre de 2024)

# Objectifs

## ▶ Sécurisation :

- Traçabilité en temps réel
- Fiabilisation des données
- Géolocalisation des armes
- Facilite les contrôles des détenteurs
- Lutte contre la fraude documentaire

## ▶ Simplification

- Simplification administrative par la digitalisation
- Vérification de certains documents automatisée
- Autorisation globale d'arme délivrée pour 5 ans
- Carte Européenne d'Armes à Feu générée automatiquement

## ▶ Dématérialisation

- Démarches administratives via espace personnel
- Déclarations et Autorisation complètement dématérialisées



# Focus FFTir

- ▶ Ouverture au 27/02/2024
- ▶ Communication en cours par les préfetures
- ▶ Inscription facilitée grâce au pré-remplissage avec ITAC
- ▶ Création des comptes possible jusqu'au 31/12/2024
- ▶ 6 mois à partir de la création du compte pour mettre à jour son râtelier numérique
- ▶ Compte unique pour les chasseurs et tireurs sportifs

Site : <https://sia.interieur.gouv.fr/>

**La création du compte personnel est obligatoire !**



# Outils annexes

- ▶ **Référentiel Général des Armes (RGA)**
  - Autorité de classement des armes
  - 48.000 fiches cat. A, B ou C
  - Plusieurs milliers de nouvelles fiches chaque année
- ▶ **Fichier National des personnes Interdites d'Acquisition et de Détention d'Armes (FINIADA)**
  - 100.000 personnes recensées
  - SCAE contrôle les signalements des Fédérations (1.600 personnes identifiées en 2020)
  - 20.000 inscriptions annuelles
- ▶ **BASEGUN**
  - Outils d'identification des armes par Intelligence Artificielle

# Questions

